# Saint-Pierre-en-Auge la Commune et vous

LE MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE DE SAINT-PIERRE-EN-AUGE

DECEMBRE 2020 - N°5











2 •••• SOMMAIRE ••••

C'EST L'ACTU

Conseil municipal, Covid, Social...

4/10



PRENEZ DATE!

Idées de sorties

11



**AU QUOTIDIEN** 

Le cinéma Le Rexy

14/15



**RETOUR SUR...** 

Les évènements passés

18



ZOOM SUR...

La gare

11



DOSSIER SPECIAL

**Les Tanneries** 

12/13



L'ETAT CIVIL

Naissances, mariages, décès

16/17



TRIBUNE DES ELUS

**Expression municipale** 

19



## <u>EDITO</u>

Madame, Monsieur,

J'aimerais tout d'abord vous remercier d'avoir accordé votre confiance à mon équipe lors des élections municipales de mars et juin 2020.

Le 28 juin dernier, vous avez choisi à plus de 57 % la liste "Expérience et proximité pour Saint-Pierre-en-Auge" que j'ai eu l'honneur de conduire. Le 4 juillet, le conseil municipal nouvellement installé m'a réélu maire de Saint-Pierre-en-Auge : j'en suis fier et je serai à la hauteur de vos attentes.

Vous nous permettez de poursuivre le travail engagé depuis la création de la commune nouvelle en 2017, de concrétiser des projets porteurs pour notre vaste territoire et d'en initier des nouveaux pour renforcer son attractivité et son développement, au profit de tous les habitants.

Ce bulletin municipal vous présente notre équipe d'adjoints, de maires délégués et l'ensemble du conseil municipal que vous avez sans nul doute déjà identifiés, leur présence sur le terrain étant déjà très active.

Cette élection a eu lieu dans un contexte particulier lié à la pandémie de la Covid19 qui frappe notre pays depuis le printemps dernier. Nous avons appris à vivre avec ce virus même s'il a d'importantes répercussions sur la vie économique, sociale, culturelle, associative et sur tous les acteurs de notre territoire.

Vous nous permettez de poursuivre le travail engagé depuis la création de la commune nouvelle en 2017, de concrétiser des projets porteurs... Ce numéro revient sur les actions que nous avons rapidement mises en place à la fois lors du premier confinement et lors de la 2e période en novembre dernier, à destination des habitants, notamment des plus vulnérables, des acteurs économiques du territoire, dans les écoles... Cette situation sanitaire inédite nous a malheureusement contraints à annuler ou reporter des animations. Un choix difficile mais indispensable pour préserver la santé de tous, les consignes sanitaires ne pouvant pas toujours être pleinement respectées.



En espérant que nous allons vite oublier 2020 et que l'année 2021 sera meilleure, je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, une bonne fin d'année. Prenez soin de vous! Soyons toujours prudents et solidaires face à ce virus.»

Jacky MARIE, Maire de Saint-Pierre-en-Auge

Vous pouvez rencontrer le maire de Saint-Pierre-en-Auge sur rendez-vous. Pour plus de renseignements, merci d'appeler au 02 31 20 73 28.

## Actualités

### LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL EST EN PLACE

Malgré un contexte sanitaire inédit, le 28 juin dernier, les habitants de Saint-Pierre-en-Auge se sont déplacés dans les différents bureaux de vote afin **d'élire leur nouveau conseil municipal.** 

Lors du conseil municipal du samedi 4 juillet dernier, les 62 nouveaux conseillers élus ont pris place officiellement. Ils ont élu **le Maire**, **Jacky MARIE**, mais également 15 adjoints, 13 maires délégués et 4 conseillers délégués.

#### Le Maire et ses adjoints



Jacky MARIE, Maire de Saint-Pierre-en-Auge Maire déléaué de Saint-Pierre-sur-Dives.

 $3^{\rm e}$  vice-président délégué aux équipements d'intérêts communautaires à la Communauté d'agglomération Lisieux-Normandie.



Gilles LEMARIE
1er adjoint en charge des finances
et des marchés publics.
Maire déléqué de Vieux-Pont-en-Auge



Danièle VESQUE 2° adjointe en charge du personnel, de l'administration générale et de l'urbanisme.

10° Vice-Présidente déléguée au Tourisme à la Communauté d'agglomération Lisieux-Normandie.



Michel DAIGREMONT 3° adjoint en charge des relations institutionnelles et partenariat. Maire délégué de Thiéville.



Véronique MAYMAUD
4º adjointe en charge de la communication, du développement des usages numériques. Maire déléguée de Vaudeloges. Conseillère Départementale



Alain MARIE 5° adjoint en charge de l'environnement et du développement durable.



Jocelyne FOUOUES 6° adjointe en charge de la vie associative, du sport et de la jeunesse.



Olivier ANFRY 7º adjoint en charge du social et de la solidarité.



Yvelise DUMONT 8° adjointe en charge de la culture et du patrimoine.



François BUFFET 9° adjoint en charge du réseau de voiries communales. Maire délégué de Boissey.



Barbara DELAMARCHE 10° adjointe en charge des affaires scolaires.



Régis COLLEVILLE 11º adjoint en charge du cadre de vie et des travaux.



Marie-Pierre
BOUCHART-TOUZE
12° adjointe en charge de l'intermédiation de l'emploi et de la formation.



Hubert PITARD-BOUET 13° adjoint en charge du commerce, de l'artisanat et des marchés.



Joëlle AUBERT 14° adjointe en charge des animations sur la commune déléguée de l'Oudon



**Daniel ROUGET**15° adjoint en charge des Aînés et du lien intergénérationnel.

C'EST L'ACTU

## Actualités

#### Les 13 maires délégués



Francois BUFFET Boissey - Permanence : jeudí, 17h30/19h30



Marie-Hélène BESNIER Bretteville-sur-Dives - Permanence : vendredi, 16h15/18h15



'alérie FOUOUES Hiéville - Permanence : mardi, 17h/18h15 (semaine paire)



**Didier BOUDAS** L'Oudon - Permanences : mercredi, 10h/12h et 14h/16h vendredi, 9h/12h et 14h/16h



**Brigitte MADELINE** Mittois - Permanence : jeudi, 10h/12h



Sonia BUTANT Montviette - Permanence : lundi, 13h30/15h30



Marie-Jeanne AGIS Ouville-la-Bien-Tournée Permanence: jeudi,14h/16h



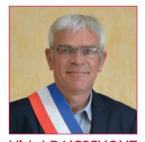
Frédéric RUSSEAU Saint-Georges-en-Auge Permanence: mercredi, 16h15/18h15 (semaine paire)



Jacky MARIE Saint-Pierre-sur-Dives Ouverture du lundi au vendredi, 8h30/12h et 13h30/17h30 Le samedi de 10h/12h



Lysbeth CHOUET Sainte-Marguerite-de-Viette Permanences : du lundi au jeudi, 8h30/11h45 - vendredi 8h30/11h45 - 16h30/18h30



Michel DAIGREMONT Thiéville - Permanence : jeudi, 16h/17h30



Véronique MAYMAUD Vaudeloges - Permanence : mardi, 16h30/18h (semaine impaire)



Gilles LEMARIE Vieux-Pont-en-Auge - Permanences : mardi, 14h/16h (semaine paire) samedi, 9h/10h (semaine impaire)

Samedi 4 juillet 2020, les 62 nouveaux conseillers élus ont pris place officiellement. Ils ont élu le maire, **Jacky MARIE.** 

#### Francis BLOT

Conseiller délégué aux chemins ruraux et aux travaux

### Les conseillers délégués

#### Alain COEURET

Conseiller délégué à la vie rurale de la commune déléguée L'Oudon (Tôtes, Ammeville, Grandmesnil, Garnetot)

### **Gérard BISSON**

Conseiller délégué à la vie rurale de la commune déléquée L'Oudon (Saint-Martin-de-Fresnay, Ecots, Notre-Dame-de-Fresnay, Montpinçon)

#### Josiane LETOURNEUR

Conseillère Déléguée aux Animations de la commune déléquée de Sainte-Marguerite-de-Viette

#### CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ (hors adjoints et maires délégués) Expérience et proximité pour Saint-Pierre-en-Auge

Mathilde Bacheley - Eric Bellanger - Gérard Bisson - Francis Blot - Loïc Bonissent - Benjamin Chalot -Emmanuel Chottard - Alain Coeuret - Paulette Danot - Liliane Deparis - Jean-François Hotton - Elisabeth Lachaume - Catherine Laurent - Christine Le Gentil - Josiane Letourneur - Jean-Pierre Parage - Annie Paré -Dominique Picot - Claire Rivière - Christian Van Der Wagen - Michel Van Der Wagen.

#### CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION L'Avenir ensemble - Unissons-nous pour Saint-Pierre-en-Auge

Annie Debouver - Luc Derepas - Denis Dubois - Brigitte Ferrand - Claude Lacour - Marie-Josèphe Lemaître -Théo Piednoël - Sylviane Pralus - Christophe Robert - Catherine Sady - Gilbert Tirard - Léa Versavel, conseillère déléguée à l'Economie sociale et solidaire à la Communauté d'agglomération Lisieux Normandie (CALN).

6 •••• C'EST L'ACTU ••••

## Actualités

## MOBILISATION FACE A LA PANDEMIE DE LA COVID-19

Dès le 17 mars 2020, date du premier confinement instauré par le gouvernement, compte-tenu de la situation sanitaire, la municipalité a mis en place des mesures **afin d'assurer la continuité des services au public**, protéger et venir en aide à ses habitants, soutenir l'économie locale et les commerces de proximité, accompagner les associations...

#### Continuité des services au public

Toutes les missions (état civil, urbanisme, finances, ressources humaines, communication) ont continué à

être assurées, ainsi que les interventions sur le terrain, par les agents des services techniques. Les pôles social et scolaire ont été pleinement mobilisés, ainsi que



le policier municipal, en lien avec les militaires de la gendarmerie. Lors du second confinement, les mairies déléguées restent ouvertes au public et les maires délégués ont communiqué leur téléphone portable aux habitants.

De nombreuses animations, inaugurations ont été annulées ou reportées avec toutefois une pause entre



juin et octobre pendant laquelle des événements ont pu avoir lieu pour animer la commune et susciter la fréquentation des commerces locaux.

Les 8 mai et II no-

vembre, les cérémonies patriotiques se sont déroulées mais en format restreint et sans public.

#### Gestion de crise au quotidien

Une cellule de gestion de crise, présidée par le maire, s'est réunie chaque jour pour coordonner et assurer un suivi des actions municipales menées. Des élus référents se sont investis sur chaque domaine impacté par la crise sanitaire. Les élus et services veillent à ce que les consignes gouvernementales soient appliquées.

Michel Daigremont, adjoint au maire en charge des relations institutionnelles et des partenariats, maire délégué de Thiéville, **a été nommé référent Covid** pour assister en visioconférence aux points hebdomadaires avec la sous-préfecture.

#### Distribution de masques à la population

Le 30 mai 2020, par le biais de points de retraits sur le territoire, chaque habitant (adulte et enfant) de notre territoire a été doté d'un masque répondant aux recommandations en vigueur, lavable 100 fois. Cette action volontariste a représenté pour la collectivité un investissement de 23 000 € TTC. Le stock de masques enfants restant a été réparti dans les écoles du territoire en octobre 2020 pendant le second confinement.

### Accompagnement des personnes vulnérables, isolées

Un service d'écoute et d'aide aux personnes vulnérables, de portage de courses et de médicaments a été mis en place en mars dernier : il a mobilisé des agents et des élus qui ont contacté jusqu'à 200 personnes inscrites sur le fichier des personnes vulnérables de la commune. La livraison de courses n'a pas été repro-

posée lors de la seconde période de confinement afin de ne pas casser les solidarités existantes, familiales ou de voisinage et parce que le besoin ne se faisait pas



ressentir. Les maires délégués et les adjoints ont organisé un nouveau service d'appel depuis octobre dernier et informé le pôle social des situations préoccupantes.

La commune a initié une démarche solidaire de confection de masques alternatifs en mobilisant associations, bénévoles, agents municipaux pour les différentes étapes du processus : du ramassage des

matières premières à la distribution aux personnes vulnérables, âgées de plus de 70 ans, qui se sont inscrites sur le fichier aux commerçants et aux salariés en



•••• C'EST L'ACTU

## Actualités

contact avec le public. Ils ont été distribués fin avril avec des dessins d'enfants collectés auprès des écoles publiques et privées du territoire.

### Soutien des artisans et commerçants de proximité

Dès le premier confinement, tous les acteurs économiques du territoire ont été contactés afin de recueillir



leurs doléances et cerner leurs problématiques. Les commerçants concernés ont été informés de la suspension du recouvrement des loyers dont la commune est le bailleur et de l'exonération de la redevance d'occupation du domaine public. Cette mesure a été reconduite en octobre.

Une enveloppe de 100 000 €, alimentée par des économies de fonctionnement, a été sanctuarisée pour soutenir l'économie locale.

Le 22 juillet, une réunion avec les commerçants a permis de développer des actions communes. Des animations ont été mises en place pour générer de la fréquentation. **Des actions de communication** ont été menées (réalisation d'un flyer "Achetons local" distribué dans chaque boîte aux lettres du territoire) ou sont également prévues (vidéos, libdub, création de sets de tables).

En lieu et place de l'UCIA, la municipalité a acheté des

sapins pour décorer le centre-ville. Exceptionnellement cette fin d'année, la commune a décidé de substituer aux colis et repas de Noël des aînés de tout le territoire, des bons d'achat d'une valeur de 20 € par



personne à utiliser chez les commerçants locaux, soit près de 40 000 € réinjectés par la municipalité dans l'économie locale.

#### Accompagnement des associations

La municipalité, le pôle social et le CCAS ont apporté leur soutien aux associations caritatives.

Une cellule de gestion de crise, présidée par le maire, s'est réunie chaque jour pour coordonner et assurer un suivi des actions municipales menées.



#### Remerciements

- Aux 50 couturières bénévoles qui se sont investies lors du premier confinement dans la confection de masques en tissu tout public, sous la houlette d'une jeune bénévole Pétronille Esclattier. Merci aux associations, structures (ANAEF, Vie et Partage...) qui ont fourni du tissu;
- Aux institutions (collège Jacques Prévert) et habitants qui ont fait don de matériels (kits de visiteurs, gants, masques) redistribués aux structures, associations (Pôle de santé, ADMR, Cap Emploi...) qui en avaient besoin pour leur personnel;
- Aux équipes enseignantes qui ont accueilli les enfants des personnels prioritaires lors du premier confinement; qui ont assuré la continuité pédagogique et respecté les différents protocoles sanitaires.
- Aux agents municipaux qui ont su adapter leurs méthodes de travail et être réactifs dans la gestion de cette crise.

Une cérémonie de remerciements devait être organisée mais la période de réserve électorale et l'évolution de la situation sanitaire n'ont pas permis son organisation.

#### LA COVID-19

Retrouvez toutes les infos essentielles sur la situation sanitaire : www.gouvernement.fr/info-coronavirus

- les attestations à télécharger
- l'application Tousanticovid
- les numéros utiles
- comprendre la covid
- les actions menées
- les questions/réponses



8 •••• C'EST L'ACTU ••••

## Actualités

#### Démarches

#### Prochains scrutins électoraux

En vue des élections régionales et départementales prévues au premier semestre et afin de respecter les consignes de distanciation physique liées à la crise sanitaire, le bureau de vote n°4 situé dans l'ancienne école de Bretteville-sur-Dives, est transféré à la salle des fêtes de Thiéville, plus spacieuse.

Les locaux de Bretteville-sur-Dives sont actuellement occupés par la salle motricité du centre de loisirs.

Les cartes électorales des électeurs de Bretteville-sur-Dives, Ouville-la-Bien-Tournée, Thiéville et Vieux-Pont-en-Auge seront rééditées avec l'adresse du nouveau bureau de vote.

#### **Urbanisme**

Tous les travaux modifiant l'aspect extérieur d'une maison (ravalement, pose de fenêtres ou de volets roulants, création d'une ouverture, installation d'un velux, d'enseignes...) ou la construction d'une extension à cette maison (véranda, abri de jardin...) sont soumis à demande d'une autorisation préalable : certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux (DP), permis de construire...

Pour tout renseignement, les habitants sont invités à se rapprocher du service urbanisme en mairie de Saint-Pierre-sur-Dives ou de toute mairie déléguée du territoire qui transmettra la demande.

#### Jeunesse

#### Colonies apprenantes

Grâce à un partenariat entre le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de Saint-Pierre-en-Auge et la Ligue de l'enseignement de Normandie, et dans le cadre du dispositif de l'Etat "Vacances apprenantes-Colonies apprenantes", 32 enfants du territoire de Saint-Pierre-en-Auge (19 en août et 13 en octobre) ont pu séjourner, gratuitement, pendant une semaine dans un château de l'Eure ou un centre de vacances dans la Manche.

Ils ont renforcé leurs apprentissages scolaires dans différents ateliers (communication, eau, autour du vent) et participé à des activités de plein air (équitation,

> Différents opérateurs sont présents sur le territoire. Ils se présenteront à vous lors d'un forum organisé le jeudi 21 janvier.

course d'orientation, char à voile, escalade...). Cette action a bénéficié d'une subvention de la direction départe-



mentale de la cohésion sociale à hauteur de 80 %.

#### Nouvelles technologies

#### Déploiement de la fibre

COVAGE, délégataire de service public pour le compte du Département du Calvados, informe que le réseau fibre est actuellement déployé sur huit communes de Saint-Pierre-en-Auge: Saint-Pierre-sur-Dives, Thiéville, Hiéville, Boissey, Mittois, Sainte-Marguerite-de-Viette, Montviette, Ouville-la-Bien-Tournée. 78 % des foyers de ces communes peuvent être rapidement raccordés (moins de 6 semaines). Les autres devront attendre la fin des travaux (implantation de poteaux, remplacement de fourreaux, installations d'armoires de rue). Enfin, après extension de réseau, 120 foyers seront raccordables à leur demande en moins de 6 mois.

### Il est possible de vérifier son éligibilité sur le site dédié : https://www.fibre-calvados.fr

Les communes restantes de Saint-Pierre-en-Auge bénéficieront de la fibre fin 2021. Différents opérateurs sont présents sur le territoire. Ils se présenteront à vous lors d'un forum organisé le jeudi 21 janvier, de 16 h à 20 h, à la salle des fêtes de Saint-Pierre-sur-Dives. Vous pourrez alors leur poser toutes vos questions.

#### Social

#### Les Restos du Coeur

La 16<sup>e</sup> campagne d'hiver des Restos du Cœur a lieu du 23 novembre 2020 au 31 mars 2021, dans ce contexte particulier de crise sanitaire lié à la Covid-19.

Les 18 bénévoles regroupés autour de Maurice Denis,

responsable du centre de Saint-Pierre-en-Auge, distribuent déjà de l'aide alimentaire à plus de 170 bénéficiaires inscrits dans leur local situé boule-



vard Colas à Saint-Pierre-sur-Dives.

En plus de ce centre fixe, "un centre itinérant" va sillonner dès janvier 2021 le territoire de Saint-Pierre-en-Auge (Vieux-Pont-en-Auge, Boissey, Mittois, Sainte-Marguerite-de-Viette, Montviette,

•••• C'EST L'ACTU

### Actualités

Saint-Georges-en-Auge, Vaudeloges, Le Billot, Ecots, Montpinçon, Ammeville, Garnetot et Grandmesnil sur la commune déléguée de l'Oudon) selon un itinéraire en cours de définition qui pourra évoluer en fonction des besoins des habitants.

Ce service concerne les personnes isolées et les plus démunies n'ayant pas de moyen de locomotion pour se rendre au Centre de Saint-Pierre-en-Auge. Le véhicule utilitaire, offert par un généreux donateur, sera aménagé (doublage de la caisse, confection et pose des étagères, mise en place de l'éclairage) par les services techniques municipaux.

Les Restos iront à la rencontre des habitants du territoire, mais chaque personne en difficulté peut d'ores et déjà prendre contact avec l'antenne locale au 02 31 20 57 92.

#### **Attractivité**

Futur centre aquatique de St-Pierre-en-Auge

Le 15 octobre dernier, lors du conseil municipal, François Aubey, président de la Communauté d'agglomération Lisieux-Normandie, a présenté le projet du nouveau centre aquatique qui ouvrira en 2023 à Saint-Pierre-sur-Dives, en remplacement de l'ancienne piscine vétuste et énergivore.

A la fois moderne et écologique, cet équipement à



fonctionnement annuel continu, sera innovant pour l'attractivité du territoire. Il a été conçu pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite. Petits et grands pourront profiter de trois

bassins (sportif, apprentissage et activités), d'un espace bien-être, d'un espace de jeux aqualudiques, et d'un pentagliss.

Le projet s'inscrit dans une démarche environnementale : production de chaleur par géothermie, solarium végétal et minéral, isolation thermique par l'extérieur.

Une exposition vous permet d'en savoir plus à la Maison des services au public de Saint-Pierre-en-Auge (16, rue de l'abbatiale), le lundi, 8 h 30/12 h et 13 h 30/17 h, du mardi au vendredi, 8 h 30/12 h 30 et 13 h 30/18 h, le samedi, 9 h 30/12 h 30 et 14 h/18 h.

#### **Patrimoine**

#### **Tableaux**

Grâce à une prise en charge financière via les subventions de la DRAC, du Conseil départemental du Calvados et d'un mécénat AG2R, deux œuvres vont

faire l'objet d'une restauration totale pour l'une et d'une évaluation du coût pour l'autre. Le tableau "L'arrestation du Christ" de l'église de Berville et de l'autel en perles classé Monument Historique provenant de l'église d'Ammeville sont concernés. Ces deux œuvres sont actuellement en dépôt à la Conservation Départementale de Bayeux.

#### Les vitraux de l'abbatiale

Débutés depuis plusieurs années, les travaux de restauration des vitraux de l'Abbatiale de Saint-Pierresur-Dives se poursuivent. **Quatre baies de la verrière du transept Sud sont concernées** en

2020. Spécialisé dans la restitution à l'identique, l'Atelier Gouty réalise l'ensemble de ces travaux dans le respect des traditions des Maîtres verriers. La restauration des vitraux continuera



tout au long des prochaines années.

#### Le clocher de l'église de Réveillon



Il fait actuellement l'objet d'un étayage et d'une mise en sécurité de son clocher. Ces travaux sont réalisés à partir de l'intérieur du clocher. A la suite de cette première étape de travaux, la réparation de la couverture en ardoise du clocher est programmée.

#### Eglise de Thiéville

Elle a, aussi, bénéficié de travaux suite à un sinistre. La poutre centrale ainsi qu'une partie de la toiture ont été restaurées assurant ainsi sa préservation.

#### PAIEMENT DE PROXIMITÉ

Chez les buralistes de votre commune, vous avez maintenant la possibilité de payer l'ensemble de vos factures publiques (cantine, hôpital, impôts, amendes, etc) à partir de la lecture du QR-code (symbole carré) présent en bas à gauche de chaque titre envoyé. Paiement par carte bancaire ou espèces (jusqu'à 300 €). Présentation obligatoire du titre pour lecture du QR-code.

10 •••• L'ACTU ••••

#### Lunettes 3D

Cet été, les visiteurs ont pu découvrir l'ancienne abbaye bénédictine à l'aide de lunettes 3D. Cette visite virtuelle s'est prolongée par celle de la commune de Saint-Pierre-en-Auge. Très apprécié du public, l'évènement sera reconduit lors de la prochaine saison touristique. Peut-être



découvrirons-nous une nouvelle visite virtuelle ?

#### Travaux

### Economies d'énergie et lutte contre la pollution lumineuse

Saint-Pierre-en-Auge et le SDEC Energie ont signé une convention pour la rénovation de l'éclairage public de la commune. Ce chantier d'envergure nécessitera quatre ans de travaux et 274 000 € H.T. A la clé : un éclairage à leds performant, des économies d'énergie et un meilleur service pour les usagers.

Suite au transfert de la compétence "éclairage" de la commune au SDEC ENERGIE début 2020, le syndicat et Saint-Pierre-en-Auge ont établi un programme de rénovation du parc d'éclairage public. La commune et le syndicat se sont donc accordés **pour en rénover 12** %. Ainsi, 182 foyers lumineux et 90 luminaires de plus de 30 ans (sur façade, poteaux ou mâts d'éclairage) vont être remplacés par des foyers à leds : 92 luminaires type boules ou ballons fluorescents. Cette rénovation engendrera près de 30 % d'économie d'électricité, un meilleur confort visuel et une diminution de la pollution lumineuse.

Par ailleurs, 32 armoires d'éclairage vont également être remplacées car trop vétustes ou non conformes. Certaines d'entre-elles seront connectées ce qui permettra la mise en place de la supervision et la variation de l'éclairage, de la vidéo-protection, des panneaux à messages variables...Ces travaux conséquents de l'éclairage public seront réalisés sur **le territoire de 10 communes déléguées** de Saint-Pierre-en-Auge, entre 2020 et 2023, sous la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre du SDEC ENERGIE, qui en assurera par ailleurs l'exploitation et la maintenance.

En même temps, la commune envisage de modifier le régime de fonctionnement de l'éclairage public et consultera les habitants à ce sujet.

Cette rénovation engendrera près de 30 % d'économie d'électricité, un meilleur confort visuel et une diminution de la pollution lumineuse.

#### Voirie, réfection et eau pluviale

Dans le cadre du marché d'entretien de voirie, des travaux de réparation de chaussée ont été réalisés par l'entreprise TOFFOLUTI, sur la VC2, dite route du Billot à Sainte-Marguerite-de-Viette sur de 1160 ml (mètres linéaires), sur la VC201, dite route de la Friche au Coq à Berville sur 920 ml, sur la VC103, dite Route de la Ferme à Vaudeloges sur 510 ml et sur la Vieille Rue à Saint-Georges-en-Auge sur 150 ml. La VC3 dite du Grand Chemin a été réalisée en émulsion sur 1320 ml. Deux places ont été refaites: la Place Romanet à Saint-Pierre-sur-Dives et la Place de la Mairie de Thiéville dont le centre de celle-ci a été végétalisé par un

Saint-Pierre-sur-Dives et la Place de la Mairie de Thiéville dont le centre de celle-ci a été végétalisé par un gazon pour une mise en valeur et une meilleure absorbtion des eaux pluviales. L'arrêt de bus, quant à lui, sera déplacé côté mairie. **Un parking** sur le site du Billot a été remis en état.

Des travaux de récupération d'eaux pluviales ont été réalisés afin de diriger les eaux de pluie vers des fossés ou réseau pour empêcher les dégradations de voirie trop rapide et éviter les inondations vers les habitations. Ces travaux ont eu lieu à Sainte-Marguerite-de-Viette sur VC2 (route du Billot et Allée des Pommiers), à Saint-Pierre-sur-Dives (rues de Lisieux, de Lieury et Aristide Bisson).

Le montant des réparations de voirie s'élève pour l'année 2020 à 189 317.50 € HT. Le montant des ouvrages d'eaux pluviales s'élève à 17 971.50 € HT. En mars dernier, ce sont 20 km de curage des fossés qui ont été réalisés.

#### Travaux en régie



•••• ZOOM SUR •••• 11

## Zoom sur...

### LA GARE, UN ATOUT POUR LE TERRITOIRE

Située boulevard Colas, la gare constitue un véritable service public pour les habitants, un outil d'attractivité et de desserte du territoire. **Elle répond aux enjeux de mobilité durable,** en offrant notamment une alternative à la voiture.

Elle est un atout pour l'ensemble des habitants du secteur : scolaires, étudiants, stagiaires en formation, salariés ou personnes en recherche d'emploi, personnes à mobilité réduite... mais aussi pour les vacanciers et touristes.

Grâce à la mobilisation des élus et de l'association des usagers et des riverains de la gare (AURG), la grille horaire proposée par la SNCF et la Région Normandie a évolué positivement en 2020.

La gare de St-Pierre-sur-Dives est aujourd'hui desservie (en période normale, hors confinement) par 17 arrêts, du lundi au vendredi de 6 h 19 à 20 h 22 : 8 vers Caen et 9 vers Argentan/Alençon/Le Mans/Tours.

Pour se rendre à l'école ou au travail, quatre trains permettent d'aller à Caen, avec la possibilité de se déplacer pour une demi-journée avec des retours depuis Caen à 12 h 52 et 14 h 52, ou un départ vers Caen à 13 h 47. Vers Argentan ou Alençon, il y a 3 allers-retours. Il est également aisé de se rendre à Lisieux, Rouen ou Paris, en changeant de train en gare de Mézidon-Canon. Pour les loisirs ou les vacances, il est possible de se rendre, depuis St-Pierre-sur-Dives et sans passer par Paris, à Rennes, Nantes, Lyon, Strasbourg, Bordeaux, Lille... par le biais de correspondances TGV en gares de Le Mans ou de St-Pierre-des-Corps (Tours).

"Avoir une gare dans notre commune est une chance. Nous souhaitons promouvoir ce lieu, vital, pour les habitants et l'attractivité de notre territoire", explique le maire, Jacky Marie.

Depuis le 4 novembre 2020, les travaux d'aménagement d'une halte-gare modulaire éco-durable sont menés sur le parking côté rue de la gare. Elle sera dotée de panneaux photovoltaïques, de toiture végétalisée et intégrée dans un espace paysager. Le confort d'attente des usagers et leurs cheminements seront améliorés notamment pour les personnes à mobilité réduite. Un abri fermé et sécurisé pourra accueillir jusqu'à huit vélos. Des arceaux extérieurs seront mis en place. L'abri actuel côté usine sera conservé, une borne sera installée pour composter le billet.



#### **PRATIQUE!**

Les billets de train sont en vente au Point Info 14/Maison de services au public, rue de l'abbatiale à St-Pierre-sur-Dives ; les horaires y sont à disposition ainsi que sur www.ter.sncf.com/normandie. Les usagers peuvent exceptionnellement acheter, sans majoration, leur billet dans le train en allant à la rencontre du contrôleur, la gare de St-Pierre-sur-Dives n'étant pas dotée de guichet ni de distributeur automatique.

•••• PRENEZ DATE !

# Prenez date! EXPOS, ANIMATIONS, CONCERTS ...

#### **FÉVRIER**

Première semaine des vacances d'hiver - Journées Rexyanimé - Cinéma Le Rexy - 9, rue de l'Eglise - Saint-Pierre-sur-Dives.

Dimanche 24 - Concert de l'Harmonie Municipale - Salle des Fêtes de Saint-Pierre-sur-Dives.

#### MARS

Les 13 & 14 - Foire de Printemps - Halle médiévale, place du marché, marché aux veaux. Rens. : Festi-en-Auge : 02 114 10 00 59

Du 24 au 28 - Cinéma et Ruralité - Cinéma Le Rexy - 9, rue de l'Eglise - Saint-Pierre-sur-Dives.

Sous réserve de condition sanitaire favorable

12 •••• DOSSIER SPÉCIAL ••••

## Dossier Spécial

### LES TANNERIES

Le quartier des tanneries ose se montrer depuis la remise en état des roues, témoins d'une ancienne activité industrielle. Le Musée de l'Energie de Chandai a montré toute sa compétence lors de cette restauration. Animée par la présence des ateliers municipaux, la place reprend vie et devient un but de promenade.

Le hasard fait parfois bien les choses! Un promeneur éclairé découvre le quartier des Tanneries à Saint-Pierre-sur-Dives, son regard est attiré par les deux roues motrices effondrées, vestiges d'une industrie disparue. Par un courrier, il s'informe auprès des services compétents (Fondation du Patrimoine) qui l'orientent vers le Conseil départemental (patrimoine), celui-ci indique la marche à suivre pour obtenir des subventions...

Le dossier a été monté grâce à Festi en Auge. Grâce aux subventions accordées durant l'été, nous avons pu observer la restauration de cet ensemble. Il fallait fêter l'évènement, c'est pourquoi "une soirée guinguette" était organisée sur le "planître" (place actuelle) à l'occasion de la manifestation Pierres en lumières, le 3 octobre 2020.

Il est bon maintenant de rappeler ce travail du cuir qui faisait vivre tant de gens dans notre région. Le cuir est obtenu à partir du tannage de peaux d'animaux, traitement qui les rend imputrescibles. Le pays d'Auge est une région d'élevage donc la matière première ne manque pas. Le tannage vient du mot "tan' qui correspond à de l'écorce de chêne séchée et broyée. Les tanneurs travaillent plutôt les peaux de gros animaux, le mégissier se spécialise dans les cuirs plus fins.

A Saint-Pierre, l'Abbé Foulques, succédant à l'Abbé Ainard, en 1078, arrive avec "quatre moines instruits du culte divin et connaissant parfaitement la préparation des cuirs" (Ordéric Vital). L'abbaye va donc développer ce savoir-faire. Les tanneries lui appartiendront jusqu'à ce qu'elles soient vendues à des particuliers pendant la période révolutionnaire.

#### Les différentes étapes de la fabrication :

- Lavage des peaux : l'eau de la Dives coule dans Saint-Pierre par un bras parallèle à la rue des tanneries. Les peaux arrivent en général salées et doivent être rincées.
- Pélanage : traitement qui consiste à supprimer les poils.
- Echarnage: il faut gratter les peaux pour ôter de petits restes de chair ou de poils.



- Tannage: les peaux préparées sont mises dans des fosses (en extérieur) ou cuves (en intérieur) en alternant couches de peaux et couches de tan. Elles resteront ainsi pendant 10 à 12 mois. Lorsque les peaux sont retirées, les résidus de tan sont séchés et vendus comme combustible par les ouvriers. En 1930, on sentait encore "le parfum de la tannée de chêne qui séchait en mottes sur les murs des jardins".

D'où provenaient les écorces de chêne? Des forêts avoisinantes. On sait par exemple qu'en 1701, Pierre Lambert, marchand tanneur, bourgeois de Saint-Pierresur-Dives, achète neuf coupes à faire pendant neuf ans dans le bois de Berville. L'écorçage est fait dans les bois taillis par coupes réglées tous les 18 ans en moyenne.

- le dérayage suit (égalisation des épaisseurs de peaux avec des marteaux), puis la teinture, le séchage et le meulage qui correspond à un ponçage.

Les dernières tanneries travaillaient pour la bourrellerie, la maroquinerie et même les cartables. Il ne faut pas oublier que la traction était surtout faite par des chevaux et qu'il y avait donc nécessité de harnachements en cuir. Il y a eu jusqu'à 16 cordonniers, 3 savetiers-carreleurs, 3 bourreliers et 3 selliers travaillant dans le bourg.

> Le hasard fait parfois bien les choses! Un promeneur éclairé découvre le quartier des Tanneries à Saint-Pierre-sur-Dives.

•••• DOSSIER SPÉCIAL •••• 13

## Dossier Spécial

#### L'artisanat remplacé progressivement par l'industrie

Le nécessaire pour l'exercice du métier se compose de l'outillage à main, d'une place au bord du bief, d'une cour avec fosses et un lieu de stockage des écorces.

Une lettre du neuf brumaire an IV nous renseigne sur la situation : "le commerce le plus intéressant après celui du bœuf est la tannerie. La commune du chef lieu possède seule 18 établissements".

Petit à petit, une partie du travail se fera grâce à la force motrice de l'eau. En 1896, 10 établissements emploient 80 personnes. En 1915, il en reste 5 dont 2 tanneries qui s'industrialisent : l'entreprise Fortin (32 ouvriers), l'entreprise Coeuret (25 ouvriers). Restent trois ateliers artisanaux.



En 1936, il ne reste que les deux plus importantes. En 1944, les bâtiments Fortin sont partiellement détruits. Après reconstruction, l'activité cesse une dizaine d'années plus tard. Il ne restera que celle de la famille Coeuret qui, malgré son dynamisme, cessera son activité en 1984.

Des bâtiments ont disparu, tel le séchoir du XVIIème siècle dont on pouvait voir les volets d'aération qui permettait le séchage des cuirs.

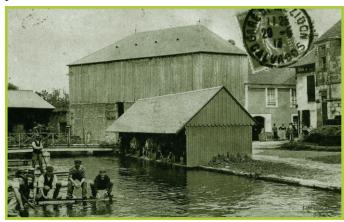
Un autre bâtiment bien connu est "le manoir de l'Elu", il est cité ici car il a servi de magasin à tan.

#### Les moulins

L'eau arrive du bief du moulin de Carel. L'eau de la Dives, détournée par un bief, traversait déjà le quartier des tanneries. Sur ce parcours, les tanneurs vont installer des roues qui sont entraînées par le courant de l'eau. Ces roues à leur tour mettent en mouvement les machines, grâce à une série d'engrenages.

Les bâtiments ont disparu, les 2 roues restaurées ainsi que les engrenages permettent de comprendre le rôle de l'eau dans la modernisation du travail. Les moulins sont devenus moulins à tan et leur rôle était d'écraser

l'écorce séchée des chênes pour que celle-ci libère plus facilement ses tanins.



Le moulin le plus ancien a disparu : du pont qui relie le manoir de l'Elu à la place devant les ateliers municipaux, on voit encore l'emplacement de la roue et la chute. D'abord moulin à orge et à blé, il appartient à une famille Angerville (après la Révolution). On le sait ensuite partagé pour moitié entre les familles Angerville et Mellion (1841) puis, en 1857, Angerville et Dupost Saint Front. Il est alors augmenté de 3 magasins à tan. Vers 1899, Jules Léopold Fortin fera l'acquisition de l'ensemble. La roue a été remplacée par une turbine située sous "le bâtiment d'eau" en brique et bois, couvert d'ardoise.

L'eau desservant plusieurs moulins, il y aura souvent des problèmes de niveau d'eau...trop ou pas assez! De plus il doit, sur le "planître", y avoir un passage à gué à respecter. Le lavoir actuel a été construit à la fin du XIXème siècle.

Le quartier des tanneries va retrouver vie grâce à ce travail de restauration et fera partie du patrimoine local près duquel les visiteurs auront plaisir à s'arrêter, profitant ainsi d'une vue inégalable sur l'abbaye.

#### LA MEGISSERIE

. . . . . . . .

La mégisserie est le tannage des peaux d'ovins et caprins destinées à l'industrie de la chaussure, de la ganterie ou de l'habillement, dans le cadre de la production du cuir.

Le mégissier travaille des peaux plus fines (agneaux, moutons et chèvres), au contraire du tanneur qui transforme les peaux de grandes tailles (veaux, vaches, taurillons, taureaux, buffles).

Photos : cartes postales du foyer du Billot. Sources : histoire et traditions populaires du foyer du Billot, articles de Solange et Henri Paumier. Inventaire général, Yannick Lecherbonnier. Wikipédia

14 •••• AU QUOTIDIEN ••••

## Vie Quotidienne

### CINÉMA LE REXY

#### Un cinéma fort de son bénévolat

#### Historique

L'édifice qui accueille aujourd'hui le cinéma Le Rexy a été au début du XXe siècle un garage automobile avant de devenir, en 1939, la salle aue l'on connaît. Les deux fondateurs Jacques Rodot, commerçant, et André Michaux, propriétaire du cinéma de Falaise s'entendent pour créer une nouvelle salle à Saint-Pierresur-Dives. Elle est inaugurée par un gala, le 8 avril 1939.

Cependant, dès 1940, la salle est réquisitionnée par

réquisitionnée par l'occupant pour projeter des films aux troupes allemandes.

Après la guerre et jusqu'en 2006, ce sont des exploitants privés qui projetteront les films. Jean Foulogne, le dernier exploitant âgé de 76 ans fait appel à des bénévoles pour le seconder dans la salle et dans la cabine de projection : c'est ainsi que va naître l'association Le Rexy.

Dès septembre 2006, un groupe de bénévoles autour de la présidente, Brigitte Ferrand, apprend à monter les films, assurer l'accueil, la billetterie et s'exerce à la délicate tâche de la programmation... Car comment établir un programme pour plaire à un large public?

#### Des films pour tout public

Il faut proposer cinq séances par semaine pour être classée "salle fixe". sans compter le public scolaire, Le Rexy programme huit séances (deux séances les vendredi, samedi et dimanche et une séance les autres jours).

"Nous ne pouvons prétendre à une sortie nationale du mercredi comme dans les grandes



salles mais nous parvenons à la programmer dès la troisième ou quatrième semaine."

La diversité des publics et l'ambition des bénévoles a progressivement orienté la programmation des films et des documentaires vers des labels exigeants: Art et Essai, Festivals jeunes, Ciné Filou, Ciné British..."Notre politique de programmation doit être diversifiée, pour tous et proposer autant que possi-

ble une animation de la salle."

'Art et Essai' s'adresse à des cinéphiles, des spectateurs réguliers qui acceptent de prendre des risques avec des films moins connus, choisis par la commission programmation.

Le 'Mois du doc', c'est une proposition tout au long de l'année de films documentaires avec intervenants (associations locales le plus souvent et/ou les réalisateurs), traités comme de vrais films et souvent accompagnés d'un débat.

Les formats 'Ciné British', très suivi par la communauté anglophone et par les amateurs de V.O. (version originale), 'Opéra-ballet', 'Ciné classique' et,



## Le saviez-vous ? Origine du nom "Le Rexy"

Son nom d'origine a été choisi par Jacques Rodot, co-fondateur, en souvenir du "Grand Rex", célèbre cinéma parisien qu'il avait fréquenté dans son enfance.

•••• AU QUOTIDIEN •••• 15

#### LE REXY EN CHIFFRES...

128 PLACES
8 SÉANCES PAR SEMAINE - 485 SÉANCES PAR AN
30 PERSONNES PAR SÉANCE
ENVIRON 15 000 ENTRÉES EN 2018 ET 2019.

régulièrement, une ou deux fois par mois le 'Ciné senior' qui diffuse une comédie suivie d'un goûter. Tous ces formats drainent un public fidèle.

**Le Festival** Rexy Animé se déroule sur 5 jours, aux

vacances de la Toussaint. Pour les vacances de février et de Pâques, 2 ou 3 "journées rexy animées" sont organisées. Ce sont des séances de films d'animation le matin pour les tout-petits à partir de trois ans puis un programme l'après-midi pour les tranches d'âge de six ans et plus. Enfin, le



film du soir à partager en famille.



### 'Festival Cinéma et Ruralité'

Une équipe indépendante visionne, choisit et invite le réalisateur ou des intervenants pour un festival qui dure quatre jours en mars. Festival mené en partenariat avec le lycée agricole Le Robillard.

MaCaO (association de salles de Manche, Calvados et Orne) et Générique aident Le Rexy à la diffusion des films Art et essai et aux programmes jeunesse.

#### La force du bénévolat

Depuis l'origine de l'association, un groupe soudé de 35 à 40 bénévoles se partage les multiples tâches du fonctionnement. Une commission se réunit chaque mois pour faire le choix de la programmation. Certains bénévoles, plus disponibles, sont formés à la projection des films. Les premières années, il fallait monter les bobines, désormais, avec le numérique, le rôle a été simplifié. A chaque séance, un

bénévole tient la billetterie et un autre projette le film. La création et la mise en page du programme font appel à d'autres talents. La distribution des programmes est assurée chaque mois par un autre groupe sur les communes de Saint-Pierre-en-Auge, Mézidon-Vallée d'Auge, Livarot-Pays-d'Auge. **D'autres activités sont moins visibles** comme les achats, la facturation des séances, le ménage, le bricolage, la réalisation du book, les demandes de subventions, la comptabilité. Tous les bénévoles actifs s'engagent à assurer deux à trois services par mois.

La contrepartie pour tous ces services est l'accès gratuit à tous les films. Seules les tâches administratives sont traitées par un salarié.

#### **LES INFOS PRATIQUES!**

**CINÉMA LE REXY** 

9, rue de l'abbaye à Saint-Pierre-en-Auge cinema.lerexy@orange.fr - http://cinema.lerexy.fr Facebook : cinema.lerexy

Depuis le 29 septembre, l'aile ouest rénovée des bâtiments conventuels de l'abbatiale de Saint-Pierresur-Dives abrite la Maison de services au public de Saint-Pierre-en-Auge, qui comprend le bureau d'information touristique. Au niveau supérieur, les anciennes chambres de l'hôtellerie et de l'infirmerie ont été transformées en un tiers-lieu, avec des espaces aménagés de télétravail et de coworking, bientôt fonctionnels.

L'aile sud des bâtiments conventuels, quant à elle, a pour vocation d'accueillir le cinéma associatif Le Rexy. En effet, la structure actuelle n'est plus aux normes concernant notamment l'accessibilité des personnes à mobilité réduite ; les espaces d'accueil sont exigus et certaines rangées de sièges ne permettent pas un visionnage optimal des films. Dans cette aile sud, il est envisagé d'aménager une salle de 130 places en gradins. Les représentants de l'association Le Rexy sont pleinement associés à la conception de cet équipement contemporain qui s'intégrera parfaitement dans l'ensemble architectural historique déjà mis en valeur.

A ce jour, la commune de Saint-Pierre-en-Auge prend en charge la maintenance de l'équipement numérique et met le bâtiment gratuitement à disposition de l'association, ainsi qu'un local situé au sein de l'Espace Marie Curie au 20, rue du Général Leclerc à Saint-Pierre-Sur-Dives.

## Naissances, Mariages

#### Naissances, du 01/10/2019 au 31/10/2020

#### **Boissey**

Robin HERSON, le 19 juillet

#### **Bretteville-sur-Dives**

Yanis VIBERT, le27 novembre Maël RINALDI, le 11 janvier Léo ROSEL, le 21 janvier Djoulios SMITH COJAN, le 21 août Martin LENDEMAINE, le 26 août Victoire DRUMARD, le 9 septembre

#### Hiéville

Inaya CHAMROUX, le 8 janvier Ambre BEURION, le 15 mai

#### L'Oudon

Mélya LE NOUAILLE AUFFRAY, le 7 octobre Arthur TREGOUET, le 21 octobre Laurëline DEBARD, le 12 novembre Annabelle ADUASHVILI, le 22 décembre Hugo LANGLOIS, le 30 décembre Ambre MARQUILLY, le 6 janvier Martin DEBARGUE, le 19 janvier Lila PETIT, le 9 mars Mïa BOHERE, le 29 mars Toma MAUQUET, le 5 avril Marie COEURET, le 22 avril Cloé GUIDEZ, le 17 mai Loukas RIVIÈRE, le 5 Août Raphaël FOUQUERANT, le 12 octobre

#### Ouville-la-Bien-Tournée

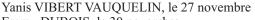
Eyden MANGEANT, le 31 mars

#### Saint-Georges-en-Auge

Camille GIRARD, le 21 décembre

#### Saint-Pierre-sur-Dives

Ilyès FOUQUERANT CHERFA, le 1er novembre Gabryel ROUELLE, le 8 novembre Nazaria ROBIN, le 9 novembre Théodore WILLIAMS DAWIDOWICZ, le 12 novembre Simon SAUSSAIS, le 19 novembre



Emmy DUBOIS, le 30 novembre

Naya EDENNE, le 2 décembre

Maéva COURAYE PHILIPPE, le 11 décembre

Lva RAULINE, le 17 décembre

Alice BOSOUET, le 24 décembre

Ambre BACKHAUS, le 25 décembre

Maëlys MOYA, le 2 janvier

Rafael BERNARDES VIANA, le 5 janvier

Nina CHEVALIER, le 4 février

Nathan COLACE, le 11 février

Louise DESPRES, le 28 février

Milo LEUDIÈRE, le 7 mars

Giulia DUBREUIL, le 19 mars

Naïa GAHÉRY, le 21 mars

Léonie MAHIEU, le 23 mars

Laureline PETREMENT, le 11 mai

Emile MARIE, le 12 mai

Éliakim LEBESLE, le 13 mai

Cléo JACQUES, le 31 mai

Jules LECHAP, le 8 juin

Élena LEPELTIER, le 9 juin

Iris DELACOUR FOUBERT, le 24 juin

Léa MOUSSY, le 23 juillet

Alice LAUNAY, le 8 août

Ibrahim HELFRICH, le 10 août

Jade CHABERNAUD, le 19 août

Lenny CARIN LEORY, le 1er septembre

Sacha GESLIN, le 5 septembre

Juliana CHÂLOT, le 19 septembre

Timéo TASSEL, le 1er octobre

Zélie CHOPART, le 20 octobre

#### Sainte-Marguerite-de-Viette

Mael LANGLOIS, le 14 mai

#### Thiéville

Mayron DUBOURG, le 15 février

#### **Vaudeloges**

Guillaume FONDIMARE, le 29 décembre

#### Vieux-Pont-en-Auge

Mary PETRAULT, le 6 décembre Capucine MARCHAND, le 9 juillet

#### Mariages, du 01/10/2019 au 31/10/2020

#### Boissey

Nelly MAUGER et Fabrice LUCIEN, le 7 mars

#### Ouville-la-Bien-Tournée

Loona VINCENT

et Maximilien MANGEANT, le 19 septembre

#### Saint-Pierre-sur-Dives

Véronique FOUGY

et Denis MALAS, le 5 octobre

Marie GUILLEMET

et Nicolas PERRET, le 19 octobre

Christelle CATHERINE

et Johnny YVON, le 13 juin

Laëtitia LOUIS

et Chaabene BRAIEK, le 27 juin

Kelly FOURÉ

et Frédéric MAHIEU, le 11 juillet

Aliéna TILLIET

et Nicolas MARCHAND, le 11 juillet



et Thierry PICHARD, le 1er août

Noémie LOUIS

et Yohann LANGLOIS, le 8 août

Audrey BOUVIER

et Jean-Yves BILLIARD-DECRÉ, le 1er septembre

Julie VALDIVIESO.

et Mickaël TIREL, le 10 octobre

#### Sainte-Marguerite-de-Viette

Pauline GASNIER

et Yoni GESLIN, le 19 septembre

#### Thiéville

Alexandra GROSSOEUVRE et Christophe PICHARD, le 12 mars

#### **Vaudeloges**

Marie-Christine HERVIEUX

et Guy LEBOUTEILLER, le 12 septembre

#### Vieux-Pont-en-Auge

Eva BOMAL

et Antoine ROULLAND, le 29 Août



•••• ETAT CIVIL •••• 17

## ()écès

#### Décès, du 01/10/2019 au 31/10/2020

#### **Bretteville-sur-Dives**

Nicole RAULT, née VALOGNES, le 28 mai

#### L'Oudon

Bruno INGÉ, le 21 décembre Yvette EMILE, née FONTAINE, le 15 mai

#### **Mittois**

Marcel LEBAILLY, le 2 avril

#### Montviette

Jean BUQUET, le 20 février Jeannine HEROULT, née LEVANNIER, le 12 juin

#### Ouville-la-Bien-Tournée

André MARIE, le 24 ianvier André MESNIL, le 23 septembre

#### Saint-Georges-en-Auge

Alain QUESNOT, le 31 janvier

#### Saint-Pierre-sur-Dives

Rémy GAUVIN, le 1er octobre René SÉGUIN, le 2 octobre

Henriette LANDIGER, née BEAUMOIS, le 4 octobre Geneviève MOUVAULT, née FOUREZ, le 5 octobre Béatrice GAUVIN, née GERAULT, le 9 octobre

Daniel JOSSEAUME, le 20 octobre

Jacqueline LEVARD, née DANGLARD, le 26 octobre

Serge GUIBÉ, le 26 octobre

David COSTARD, le 28 octobre

Daniel HEURTAUX, le 2 novembre

Jean-Claude POUSSIN, le 4 novembre

Joël LESSELINE, le 7 novembre

Marie-Thérèse FAUCHON, née FAUVEL, le 7 novembre

Nadine PHILIPPE, née BERHAUT, le 7 novembre

Elise GELY, née CHEVREAU, le 21 novembre

Maurice HEURTEVENT, le 22 novembre

Germaine AUMONT, née GUIMARD, le 26 novembre

Janina LEGAL, née CEBULA, le 30 novembre

Françoise SEILLIER, née FLORA, le 1er décembre

Nicolle RIVIERE, née LIOT, le 2 décembre

Freddy GUILLOIS, le 8 décembre

Andrée LASORET, née HONORE, le 23 décembre

André ANGEBAUT, le 3 janvier

Simone DESCHAMPS, née JEGO, le 3 janvier

Marie-Thérèse LEROND, née LÉCUYER, le 5 janvier

Jacques COSME, le 6 janvier

Françoise VAN DER WAGEN, née JAMES, le 14 janvier

Raoul SIMON, le 20 janvier

Maurice HANGUEHARD, le 22 janvier

Yves FILOCHE, le 25 janvier

Maurice LEFÈBVRE, le 31 janvier

Marguerite LEPRIEUR, née GUILMIN, le 4 février

Suzanne THOBIE, née BRÉE, le 13 février

Christian LEFÈVRE le 15 février

Martine PIARD, née PAILLÉ, le 20 février

Joseph BESNAR, le 22 février

Maurice CORNIÈRES, le 23 février

Jeanine LESAULNIER, née DUVAL, le 24 février

Jeannine LEFÈVRE, née LEHAUT, le 29 février

Madeleine LANGLOIS, née LEVAVASSEUR, le 2 mars

Françoise MOCQUES, née POUPINET, le 4 mars

Bernadette DEFRANCE, le 4 mars

Michelle HENRY, née BUELENS, le 8 mars

Jean LEGRAND, le 8 mars

Monique LAUNAY, née ROBLOT, le 10 mars

Marie-Madeleine LABORY, née BOUCHER, le 11 mars

Yvette COLIN, née BELLEC, le 14 mars

Pierre CONSTANT, le 14 mars

Janine LEMOINE, née LUCAS, le 19 mars

Jean RIVIÈRE, le 21 mars

Robert POUCHIN, le 27 mars

Constantin VARDON, le 29 mars

Germaine VIAUD, née ROSETTE, le 29 mars

Thérèse TRESGOTS, née BRAZILIER, le 29 mars

Daniel GROSSET, le 7 avril

Roland BAYEUX, le 10 avril

Solange LEFÉVRE, née GROCAUX, le 23 avril

Michel FERNAGUT, le 4 mai

Laurent ELOI, le 15 mai

Paulette SARROT-RENARD, le 17 mai

Daniel KEIRSSCHIETER, le 21 mai

Paule HERVIEU, née BELLIER, le 24 mai

Serge BOCQUIER, le 6 juin

Claude LEMOINE, le 9 juin

Charlotte BRICE, née MAGDELAINE, le 13 juin

Raymonde BESNIER, née LEROUILLY, le 16 juin

Jacqueline LABBÉ, née PIGNY, le 21 juin

Gisèle DELOT, née LEBAILLY, le 27 juin

Roger TIREL, le 3 juillet

René LOUVEAU, le 10 juillet

Guy SABATIER, le 17 juillet

Lucien JOURDAN, le 17 juillet

Geneviève PICOT, née LELIÈVRE, le 17 juillet

Hélène CERTAIN, née BARATTE, le 22 juillet

Jeannine MARY, née TROUILLARD, le 24 juillet

Micheline LECERF, née MÉNARD, le 25 juillet Geneviève RAHHAL, née RECAN, le 25 juillet

Roger FRANCHIN, le 25 juillet

Serge FOYNARD, le 5 août

Huguette JÉHANNE, née TRAVERS, le 10 août

Marguerite PERRETTE, née PROD'HOMME, le 20 août

Daniel GUILLOU, le 22 août

Jean-Yves DROUET, le 24 août,

Fernande PINCHON, née GIBERT, le 2 septembre

Liliane AZENCOTH, née GESNOUIN, le 3 septembre

Lionel LECOINTE, le 7 septembre

Bernard DEVIGNE, le 14 septembre

Marcelle CLÉMENCE, née BOURGAULT, le 17 septembre

Marcel EUDIER, le 17 septembre

Christian VALOGNES, le 30 septembre

Louise LECONTE née JOSEPH, 1er octobre

Jean SCHOPP, le 3 octobre

Denise GUESDON née DUFRESNE, le 4 octobre

Jeanine GAUTIER, née BIARD, le 6 octobre

Mathilde PURY née LE RAY, le 9 octobre

Georges SULLE, le 11 octobre Albertine GUIBÉ née JOSEPHINE, le 11 octobre

Andrée PLANCHE née ROSE, le 19 octobre

Jacqueline ROUZIERE, le 26 octobre

Raymond TALLON, le 28 octobre

Michel GELY, le 29 octobre

#### Sainte-Marguerite-de-Viette

Didier DUPONT, le 26 novembre Jacques ROBILLARD, le 27 juin

#### Thiéville

Marie-Charlotte LOUAINTIER, le 23 mars

#### **Vaudeloges**

Michel VABRES, le 10 octobre Pierre LE BRETON, le 7 juin Roger DOUARRE, le 26 juillet 18 •••• RETOUR SUR ••••

## Retour sur...

### LES ÉVÈNEMENTS PASSÉS



La Foire de Printemps... les 9 & 10 mars. Deux jours d'animations avec le salon de l'habitat, les concours de bovins et de nombreux stands de végétaux.



Les 50 ans du Foyer Rural du Billot, ce sont 46 expositions d'Histoire et Traditions Populaires : collecter, transmettre et mettre en valeur les savoir-faire.





Les 19 & 20 septembre. Conférence sur les plaques de cochers, visites d'églises, visite-enquête théâtralisée.



La Guinguette des Tanneries... Le 3 octobre. Animation musicale avec le groupe "Les Vieilles Godasses' autour de nombreux stands de produits locaux.

•••• TRIBUNE DES ELUS •••• 19

## Tribune des Elus

### PAROLE AU MAIRE ET SES ADJOINTS

#### Votre équipe municipale dans l'action

Pour faire face à la crise sanitaire sans précédent que nous traversons, le temps n'est pas à la polémique mais à l'action. Nous nous investissons sur un territoire composé de 22 communes (y compris les 10 communes de L'Oudon où une équipe de 4 élus de proximité a été installée).

Nous nous devons d'apporter des réponses aux enjeux et aux urgences qui se profilent.

Seule l'unité de l'équipe permet de mettre en œuvre le programme que vous avez plébiscité aux dernières élections.

Toute notre équipe poursuit un objectif commun de développement du territoire en COHÉSION avec ses acteurs :

- Les commerçants et artisans pour une politique d'entraide dynamique,
- Les acteurs économiques et solidaires (création et diffusion de dépliants incitatifs à la consommation locale et en accord avec tous les comités des fêtes, distribution de bons d'achats aux aînés, en substitution

soit des colis soit des repas de fin d'année),

- Les agents municipaux,
- L'Etat, la Région, le Département et l'Agglomération Lisieux-Normandie (un adjoint est en relation hebdomadaire avec la Sous-Préfecture pour relayer les directives sanitaires, informer et aider à la mise en place des aides disponibles),
- La population de tout le territoire, pour apporter, en cette période de crise, un soutien logistique et psychologique quotidien,
- Les intervenants de la vie associative, caritative et le CCAS.

Nos actions associent tous les habitants à l'élaboration de nos projets comme pour l'aménagement du bourg centre ; prochainement pour la gestion de l'éclairage public...

L'ensemble des forces vives du territoire est mobilisé pour enrichir la dynamique collective que nous portons.

L'équipe majoritaire : Expérience et proximité

### PAROLE A L'OPPOSITION

#### Toutes les vérités sont bonnes à dire

En cette période difficile, nous adressons tout notre soutien aux habitants de la commune. Formulons ensemble le vœu que 2021 soit l'année de l'apaisement et, pour notre commune, celle de la transparence.

Transparence d'abord sur les projets soutenus par la

municipalité. A défaut, ceux-ci seront mis en échec, comme cela a été le cas pour le centre de tir soutenu par le maire. Connu bien avant les élections municipales par une minorité d'élus, ce projet a été stoppé grâce à la mobilisation de plus de 1 300 habitants, riverains, touristes, professionnels et

commerçants de notre commune, et à l'analyse juridique des services de l'Agglomération : ce projet était incompatible avec la protection de notre environnement et le respect des prescriptions élémentaires en matière d'urbanisme. La gestion de notre commune ne devrait-elle pas inviter à respecter un minimum de transparence et de concertation tant à l'égard des habitants que de l'ensemble des élus municipaux ?

Transparence ensuite sur les conditions de gestion de notre personnel communal. Comment ne pas s'étonner de la multiplication des arrêts maladie? "Tout se passe très bien", a indiqué l'adjoint aux travaux lors du conseil municipal du 15 octobre, l'adjointe en charge du personnel n'ayant rien à ajouter au sujet de cette situation pour le moins préoccupante. Pouvoir compter en toute confiance, notamment dans la situation ac-

> tuelle, sur le professionnalisme de nos agents, en première ligne sur le terrain, devrait pourtant aujourd'hui s'imposer comme une évidence. Nos agents devront-ils encore longtemps subir ce climat délétère?

> Transparence enfin sur les conditions d'exercice de notre mandat.

Désireux de continuer à travailler bénévolement au service d'une "opposition" constructive, nous continuerons à régulièrement vous informer. N'hésitez pas à nous retrouver sur notre page Facebook @saintpierreenauge2020 et sur notre site internet www.saintpierreenauge.com.

Sylviane Pralus, Denis Dubois, Léa Versavel, Christophe Robert, Catherine Sady, Claude Lacour, Marie-Jo Lemaitre, Gilbert Tirard, Brigitte Ferrand, Théo Piednoël, Annie Debouver, Luc Derepas





POUR VOUS TENIR INFORMÉS DE L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE, N'HÉSITEZ PAS À VOUS CONNECTER AU SITE INTERNET : WWW.SAINT-PIERRE-EN-AUGE.FR

Urgences/Santé	Contacts Utiles	
Samu Pompiers	Moiria da Saint Diarra an Aliga	02 31 20 73 28
Police/Gendarmerie		02 31 20 86 46
SOS Médecins 36 Pharmacie de Garde 32	Pôla gooial at goolaira	02 31 20 47 20
Appel d'Urgence Européen	12 Maison de Services au Public	02 31 20 47 21

## Saint-Pierre-en-Auge la Commune et vous

- Directeur de la publication : Jacky Marie
- Comité de Rédaction : Véronique Maymaud, Yvelise Dumont,
- Elisabeth Lachaume, Christiane Dorléans, Maïté Fardel, Véronique Daniel
- Conception graphique et mise en page : Véronique Daniel
- Photos: Freepick, Mairie de Saint-Pierre-en-Auge ISSN 2724-8836
- Impression: Imp. DAUPHIN Caen Nombre d'exemplaires: 4500